L'ABEILLE.

JOURNAL QUOTIDIEN..................$12 } payable d'avance
Do TROIS FOIS PAR SEMAINE..$10 }

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 28 DECEMBRE 1842.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.

CONVENTION NATIONALE DES WHIGS.

Le projet d'une Convention nationale, dont la mission sera de ratifier la volonté hautement exprimée par le peuple à propos du candidat à la Présidence, et de choisir en même tems celui qui devra être porté à la seconde magistrature de l'Union, a obtenu partout grande faveur. Il a été salué comme l'avant-coureur d'un succès assuré, et aussi comme un moyen d'apaiser les mécontentemens de ceux qui prétendent que le parti whig n'a pas encore formellement déclaré ses intentions et d'affermir en même tems la confiance des autres, en rendant certaine l'acceptation de la candidature Présidentielle par l'homme de notre choix, qui ne pourra plus, en présence d'une manifestation aussi solennelle, hésiter à courir les chances de la lutte électorale.

De l'Aroostook au golfe du Mexique, de l'Océan Atlantique aux rives du Missouri, on n'entend qu'un seul nom whig pour la candidature Présidentielle: il y a sur ce point une incontestable unanimité, et cependant on doit songer qu'une Convention nationale donnera une puissante confirmation à toutes les élections particulières qui ont eu lieu sur tous les points et qu'elle présentera au pays, d'après le mode ordinaire, l'homme que nos vœux appellent au pouvoir. Elle fera taire toute jalousie et éteindra tous les germes de mécontentement qui pourraient exister dans le cœur du petit nombre de ceux dont le choix se serait dirigé ailleurs pour la magistrature suprême; elle ralliera à la masse toutes les fractions qui auraient quelque tendance à s'en séparer; elle assurera l'union intime et complète de tout le parti whig!

Pour notre part, nous sommes d'avis que le parti whig ne doit rien livrer au hazard. Nous sommes en faveur du mode de nomination qui doit le mieux concentrer les masses et donner aux whigs toute leur force. Nous approuvons surtout l'idée de choisir en assemblée générale le candidat à la Vice-Présidence: les délégués à la Convention devront avoir sur ce chapitre des instructions précises, de sorte que, si un malheur plus grand encore que celui qui nous a frappé sitot après notre triomphe, venait de nouveau à tomber sur le pays, l'administration fut dévolue à un homme d'Etat d'une foi éprouvée, à un patriote passé au creuset et d'une pureté sans tache.

On ne doit pas oublier que M. Clay n'a accepté aucune des nombreuses nominations émanées des conventions d'Etats ou des assemblées primaires qui ont eu lieu sur de différens points. Nous sommes convaincu qu'il ne consentira à laisser figurer son nom dans la prochaine lutte électorale que lorsqu'il aura acquis la certitude positive que le parti whig l'a unanimement désigné; or, il n'y a qu'une convention nationale qui puisse solennellement faire cette désignation, éloigner toute discussion, appaiser toute plainte. En outre, on a eu jusqu'à présent l'habitude d'accorder à un candidat l'honneur d'une nomination nationale, et ce n'est pas pour Henry Clay qu'il faut se départir d'une pareille coutume. Nous croyons non seulement qu'il est d'une bonne politique de se conformer aux usages en cette occasion, mais encore que nous devons à M. Clay de le présenter au peuple en suivant la méthode qui doit le plus sûrement lui garantir l'appui universel du parti whig — des fractions tout aussi bien que de la grande masse du parti. Nous ne parlons pas *officiellement*, mais nous avons la certitude que si M. Clay était proclamé de cette façon, il accepterait une nomination, à laquelle il n'a pas encore consenti, bien qu'elle ait déjà eu lieu en tant d'endroits et par tant de voies différentes.

L'*Intelligencer* de Lexington (Kentucky) indique le second lundi de décembre 1843 comme la meilleure époque et la ville de Baltimore comme la place la plus convenable pour la tenue d'une pareille convention. Nous n'avons rien à objecter à cette proposition; cependant Philadelphie nous paraîtrait un choix aussi bon; et peut être cette ville s'est montrée si fidèle au parti whig au milieu de ses désastres, mériterait-elle l'honneur d'avoir la préférence en cette occasion.

Quant au principe en vertu duquel la Convention doit être convoquée, nous sommes parfaitement d'accord avec l'*Intelligencer*. Le vote de la Convention devra reproduire exactement le vote électoral de chaque Etat. Chaque Etat aura le droit d'envoyer autant de délégués qu'il voudra, mais les délégués, quelque soit leur nombre, ne vaudront en somme que le chiffre de la représentation congressionnelle de l'Etat, dont ils seront les mandataires. Ce mode mettra les Etats éloignés sur un pied de parfaite égalite avec ceux qui seront voisins de la ville où se tiendra la Convention. Ainsi la Louisiane, par exemple, aura dans la Convention six voix, c'est-à-dire un vote égal à sa représentation au Congrès, n'eut-elle qu'un seul représentant à l'assemblée, et la Pensylvanie n'aura droit qu'à 26 voix, sa représentation totale, lors même qu'elle serait représentée par un millier de délégués. Si l'on adoptait un autre principe, les Etats placés dans le voisinage immédiat de la ville où se tiendrait la Convention, jouiraient d'une suprématie injuste et à laquelle ils n'ont point droit.

Pour éviter toute mésintelligence sur ce point, nous pensons que les membres du Congrès devraient s'entendre sur le projet de Convention, et fixer l'époque ainsi que le lieu de la réunion. Comme il est à souhaiter que cette assemblée compte le plus grand nombre possible d'Anciens du parti whig, il serait impolitique de limiter le nombre des délégués que pourra envoyer chaque Etat, mais encore une fois chacun d'eux ne saurait avoir droit, au sein de la Convention, qu'à un vote égal au chiffre de sa représentation, et rien de plus; c'est là la première et la plus indispensable condition d'une manifestation franche et complète de la volonté nationale.

M. HENRY CLAY a honoré de sa présence la dernière séance générale de l'*Athénée Musical*, société philharmonique qui se réunit dans les salons de M. Boyer. Les amateurs et les artistes qui composent cette réunion, avaient saisi avec empressement l'occasion de rendre hommage à l'une des gloires de notre pays; ils ont dignement fêté cet hôte illustre, en lui faisant entendre de la grande et belle musique, exécutée avec un vrai talent. Il y aurait de l'indiscrétion de notre part à signaler les personnes qui se sont distinguées dans cette soirée; mais nous pouvons dire, sans blesser les modesties les plus scrupuleuses, que l'introduction de l'opéra de *Guillaume Tell*, ainsi qu'un grand chœur final de la *Juive* ont été admirablement bien rendus. L'*Athénée Musical* contribue singulièrement à propager parmi nous le goût de la musique sérieuse; c'est là tout à la fois l'éloge et la récompense de la fondatrice de cette société et du musicien aussi habile que zélé qui en dirige avec tant de succès les intéressans exercices.

☞ HENRY CLAY doit assister à la représentation qui aura lieu ce soir au Théâtre Américain.

UN NOUVEAU DIORAMA doit s'ouvrir samedi, en face de l'hôtel St. Charles; cette exposition où l'on retrouvera la vue de St. Etienne du Mont, et celle de la vallée de Goldau, renferme en outre deux tableaux nouveaux qui doivent avoir un attrait tout particulier: le *Vêpres Siciliennes* ou Palerme en 1282 et *Venise* ou une nuit de Carnaval. Ce Diorama a obtenu déjà de grands succès dans les villes de l'Union, et s'il mérite tout le bien qu'on nous en a dit, nous sommes convaincu qu'il réussira également parmi nous. Nous en reparlerons avec détail aussitôt que l'ouverture aura eu lieu.

COURTE TRAVERSÉE.—Le brick *Empressario*, capt. Collins, faisant les voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et la Havane, est arrivé hier en ville, après 68 heures de traversée: son dernier voyage ne lui avait déjà demandé pas plus de temps. L'Empressario, cette fois, a été à la Havane, y a pris sa cargaison et est revenu à la Nouvelle Orléans dans l'espace de onze jours.

COUR DES RECORDERS.
1re. Municipalité.

Paul Lesellier accusé de menaces contre sa femme, a été envoyé en prison pour être examiné de nouveau.

3me. Municipalité.—Louis Lafont prévenu de vol de pain, a été decharge de la plainte portée contre lui, faute de preuves suffisantes pour établir sa culpabilité.

Mardi vers trois heures et demie du matin, cinq individus, au nombre des quels se trouvait un nommé John Hagan, sont allés frapper à la porte d'une nommée Marie Ann Overholt, rue Franklin, entre Douane et Canal: à peine celle-ci eut-elle ouvert que ces hommes se précipitèrent sur elle, la maltraitèrent et essayèrent de la voler. La police attirée sur les lieux par les cris de cette femme n'a pu s'emparer que de John Hagan qui est actuellement en prison; elle est sur les traces des quatre autres malfaiteurs.

Helene Palmer a fait hier pardevant le recorder Bertus, un affidavit contre Martha, f. de c. l. accusant celle-ci de l'avoir assaillie à mains armée. Martha n'a pas encore été arrêtée.

LA HAVANE.

Par le brick *Empressario*, capitaine Collins, arrivé hier en ville, nous avons reçu nos liasses régulières de journaux jusqu'au 23 du courant; ils ne contiennent aucune nouvelle importante pour nos lecteurs.

Le steamship Alabama, a dû partir de la Havane le 24 du courant; il sera probablement aujourd'hui en ville.

On se rappelle que le gouverneur Porter, de la Pennsylvanie, a dernièrement nommé son fils, jeune homme de vingt-deux ans, à la place de haut-sherif du comté de Philadelphie, et que cette nomination a été vivement désapprouvée par le peuple. Le *Mercury*, nouveau journal tyleriste, a nécessairement pris en cette occasion la défense du gouverneur, lequel est un ardent locofoco; et pour justifier de cette nomination, il allègue entre autres raisons *valables* celle-ci: "D'ailleurs, il y avait tant de candidats pour cette place, qui tous étaient capables de la bien remplir, que le gouverneur, dans l'impossibilité où il se trouvait de les contenter tous, a dû y nommer son fils."

FRANCE.—STATISTIQUE.

Le *Moniteur* a publié, le 15 octobre, le tableau comparatif du produit des contributions indirectes pendant les neuf premiers mois de l'année 1842. Il résulte de ce tableau que le total des recettes produites par cette nature d'impôt, s'est élevé, depuis le 1er. janvier jusqu'au 30 septembre de cette année, à la somme de 546 millions 813,000 fr.

C'est le chiffre le plus élevé que le revenu des contributions indirectes ait jamais atteint en France; comparé au neuf premiers mois de 1840, il accuse une augmentation de 42 millions 774,000 fr., et, comparativement à la même période de 1841, une augmentation de 25 millions 379,000 fr.

Les spécialités de contributions qui, absolument parlant et pendant les neuf premiers mois de 1842, comparés à la même période de 1841, ont produit l'augmentation la plus considérable, sont les droits de douane, qui ont rapporté au Trésor 7 millions 778,000 fr. de plus qu'en 1841; les droits d'enregistrement, 6 millions 992 fr.; les droits sur les boissons, 2 millions 734,000 fr.; la vente des tabacs, 2 millions 53,000 fr.; les droits sur les sucres coloniaux, 1 million 902,000 fr.; les droits sur le timbre, 1 million 629,000 fr.; les droits sur le sucre indigène, 1 million 476,000 fr., etc., etc.

L'ensemble de la situation est donc parfaitement satisfaisant, mais il est satisfaisant surtout dans chacun de ses détails.

En effet, si nous comparons les recettes de 1842 à celles de l'année dernière, nous verrons que les augmentations portent principalement sur les spécialités de contributions qui ne produisent qu'en temps de prospérité et qui représentent un accroissement dans la production industrielle du pays ou dans la consommation des classes pauvres de la société. Il n'y a de diminution que sur un seul chapitre, celui des droits perçus sur les sucres étrangers; mais cette diminution de 2 millions 619,000 fr., est plus que compensée par une augmentation de plus de 3 millions 378,000 francs qu'ont donnée les droits sur les sucres coloniaux et indigènes. Cette augmentation est d'autant plus significative dans l'intérêt de la masse des consommateurs, que les sucres coloniaux et indigènes étant beaucoup moins imposés que leurs similaires étrangers, il en résulte nécessairement que, pour atteindre un chiffre plus élevé, il faut que la mise en consommation ait été plus considérable que celle qui aurait rapporté la même somme au Trésor, si elle avait été acquittée par les sucres étrangers.

Au fond l'impôt sur le sucre indigène est de tous les impôts indirects celui qui a subi l'accroissement proportionnel le plus considérable. Comparé à l'année dernière, il a produit une augmentation de 33 pour 100; l'impôt sur les sucres coloniaux, de presque 3 pour 100.

Le produit des douanes, d'après lequel on peut estimer avec une exactitude presque certaine la situation industrielle et commerciale du pays, est supérieur de 11 pour 100 à celui de l'année dernière; l'impôt du timbre a produit de même une augmentation de plus de 6 pour 100, les droits d'enregistrement de plus de 5 pour 100, les droits sur les boissons de 4 pour 100, etc.

Ce sont là des résultats dont tous les bons citoyens doivent se féliciter, et que le gouvernement peut présenter avec satisfaction à ses ennemis extérieurs ou intérieurs; ce sont des faits qui répondent victorieusement à toutes les déclamations. Ils prouvent d'autant mieux la force et l'excellence de notre situation, que cet accroissement de ressources dans la fortune publique a été obtenu en France, sans avoir recours à aucun moyen extraordinaire et malgré des dégrèvemens considérables dans nos tarifs de douanes et sur la presque totalité des contributions indirectes. Tandis que nous voyons un pays voisin faire des efforts héroïques, mais malheureusement peu productifs pour arrêter une crise que tout le talent de sir Robert Peel semble ne pas pouvoir conjurer, la France, en dépit des circonstances cruelles qui l'ont éprouvée, mais forte de cette activité salutaire que lui communique un gouvernement sincèrement libre, continue à jouir d'un développement de richesse et de prospérité qu'elle n'avait pas connu jusqu'à ce jour.

UN EGOISTE.

Thomas Nicolas Barthe, poète marseillais, fut assurément l'homme le plus naïvement égoïste du 18e. siècle. En voici quelques preuves assez originales.

Un jour de baisse, il rencontre une marchande à la toilette. Il lui fait signe de le suivre, l'emmène chez sa maîtresse absente, et se hâte de vendre toute la garderobe, toutes les soieries, toutes les dentelles, se disant pour excuse que ce qui est à sa maîtresse est à lui-même. Il touche les écus de la marchande, va souper avec ses amis, et, revenu chez lui, il cherche à mettre un peu d'ordre dans ses affaires. En premier lieu, il songe qu'il doit se brouiller avec sa maîtresse.

—Car, dit-il ingénument, je ne suis pas assez riche pour aimer une femme qui n'a plus de garderobe.

Cette femme arrive chez lui toute colère et tout échevelée.

—Vous êtes donc fou, monsieur!

—Vous êtes donc folle, madame!

—Quoi, vous avez eu l'indignité de vendre tout ce que je possédais!

—Je n'avais pas un sou vaillant.

—Que ne vendiez-vous vos meubles?

—C'est vrai! s'écrie Barthe comme éclairé d'une lumière soudaine, c'est vrai! je n'y avais pas pensé.

Il se maria pour cette seule raison qu'il avait peur la nuit; peur des fantômes, des ombres, des songes noirs, peur de lui-même. Le surlendemain des noces, en se mettant à table, il reprend paisiblement ses habitudes. Il se sert sans penser à sa femme, il se découpe galamment les plus beaux morceaux, il se verse à boire et boit à la santé de Mme. Barthe, qui ne songe pas à manger tant elle est suffoquée. Elle croit que son mari a des distractions en sa qualité de poète, elle espère que ces distractions-là ne dureront pas toujours; elle va s'asseoir toute pensive devant la cheminée; mais bientôt il empiète peu à peu; d'abord, il pose un pied sur un chenet, une minute après il pose l'autre, ensuite il roule en avant son fauteuil; enfin il s'arrange si bien, qu'en moins d'un quart d'heure, il avait tout le feu pour lui seul. Mme. Barthe lui parle, il ne lui répond pas, trouvant plus de plaisir à chercher une rime. Tout l'après-midi se passe aussi gaiement pour Mme. Barthe. Le soir ils vont souper chez M. de Choisy: il y a loin de leur maison à celle de M. de Choisy, Mme. Barthe ne voudrait pas aller à pied, car elle a le pied délicat; mais le poète prend son parapluie.—Voilà, ma chère, mon équipage, les médecins m'ont toujours conseillé d'aller à pied pour ma santé.—A peine à table chez M. de Choisy, Mme Barthe est effrayée déjà façon de vivre de son mari; il tire sa lorgnette et la braque sur tous les plats de l'air le plus affamé du monde.—Jean, dit-il au valet, apportez-moi un peu de ce plat de poisson qui est en face de M. de Cerny.—Le valet vient présenter le plat à Barthe. Notre homme l'examine à loisir, le renvoie sur la table, et prie sans façon M. de Cerny de lui servir du poisson.

Mme. Barthe était une femme bien élevée, agréable, quoique peu jolie, digne d'un meilleur sort. Elle s'était mariée avec Barthe par amour pour les poètes et les ames exaltées. Elle ne tarda pas à s'en mordre les lèvres.

Au retour du souper ils furent surpris par une averse; vous devinez bien que Barthe n'eut pas à souffrir d'une seule goutte de pluie; en revanche, sa femme eut une épaule mouillée.

—Vous voyez bien, ma chère, lui-dit-il vingt fois, vous voyez bien que j'ai raison de prendre mon parapluie.

Une caricature du temps, qui sans aucun doute a donné lieu à une caricature de ces dernières années, représente M. et Mme Barthe sous le parapluie conjugal. Vous dirai-je que pour comble d'infortune, Mme Barthe ne trouva bientôt pas plus de place dans son lit qu'à la cheminée?

Au bout de quelques jours, elle prit bravement son parti; elle se résigna à fermer son cœur à l'amour, elle résolu de lutter contre l'incroyable égoïsme de son mari. Pour commencer la guerre, elle voulut découper à table, Barthe la laissa faire sans mot dire. Le diner se composait d'un reste de brochet et d'une petite perdrix. Pendant qu'elle découpe la perdrix, il prend le poisson et le dévore d'un coup de dent. Elle lui passe l'autre plat en lui disant:

—Monsieur Barthe, prenez vous un peu de cette perdrix?

—Comment donc, ma chère! s'écrie le poète en tendant la main.

Là dessus il prend le plat et passe son assiette de l'autre main.

Mme Barthe le regarde toute stupéfaite, il mange avec sa gloutonnerie habituelle, ne s'interrompant que pour dire de temps en temps:

—Que cette perdrix est tendre! que cette perdrix est bonne!

Quand il tient sa dernière bouchée, il recommence de plus belle l'apologie du volatile.

—N'est ce pas ma chère, dit-il en regardant sa femme, que cette perdrix est excellente? Est-ce que vous n'êtes pas de mon avis?

—Comment voulez-vous que je sois de votre avis! Monsieur Barthe, vous avez tout mangé.

—Est-il possible! dit Barthe confus et désolé. Quoi! j'ai fait cela, moi, qui ne vis que pour vous? Ah! ma chère! quelle distraction!

Il appelle la fille de chambre.

—Ninette! allez tout de suite au *Bœuf à la mode* chercher une perdrix aux truffes.

Et disant cela, il se verse à boire sans songer le moins du monde à verser à boire à sa femme.

Cela n'était pas tout; quelques jours après, il touche la dote de sa femme, cent mille livres en quadruples et en billets. Il court avec la somme chez son notaire.—Je désirerais placer cet argent en viager sur ma tête.—Un emprunteur se trouve, grâce à la grande mine de Barthe; le contrat se signe à la grande joie du poète, qui s'écrie comme Louis XV:—Après moi, la fin du monde!

A coup sûr, c'est là le seul homme qui ait eu l'idée de placer ainsi la dot de sa femme.

Cependant Mme. Barthe, ne pouvant s'accoutumer à cette façon de vivre, demande une séparation de corps. Viennent les plaidoyers pour et contre. Barthe ne comprend rien à la demande de sa femme.

—Je l'aime! Messieurs, mon désir le plus vif est de vivre pour elle, rien que pour elle.

—A merveille, dit l'avocat adverse, mais avant de vivre pour elle, vous vivez pour vous.

Et l'avocat se mit à raconter mille scènes sérieuses. Barthe n'en revient pas; il s'étonne, s'impatiente, se fâche, accuse sa femme de dénigrement. On ne sait à qui donner gain de cause, le tribunal est fort embarrassé, quand une découverte vient faire pencher la balance. C'est la découverte de la [illegible] gère.

—Ah! Monsieur Barthe! lui dit le président, comment un homme d'esprit comme vous a-t-il pu commettre une pareille injustice?

—Une injustice! dit Barthe surpris, moi qui trouvais cela si naturel!

La séparation fut prononcée, Mme. Barthe reprit sa dot sur un héritage de son mari.

—Décidément, dit Barthe, il paraît qu'on a l'habitude de penser à moi.
ARSENE HOUSSAYE.
(Corréo de Ultramar.)

SALSEPAREILLE DE SAND.

☞ La fièvre est une des maladies les plus fréquentes et les plus dangereuses auxquelles le corps humain soit exposé. Ce peu même l'expression se tait ressentir sur le système nerveux, la peau devient sèche et [illegible], tout le système général est attaqué ensuite, et [illegible] combe, à moins qu'on ne lui administre les remèdes nécessaires. Des miasmes nuisibles sont les causes ordinaires de la fièvre, ils sont répandus dans l'atmosphère et arrivent par les poumons où le poison se combine avec les [illegible] des liqueurs du corps et sont amenés par les organes de la circulation dans les parties les plus éloignées de l'économie. Si donc on a soin de tenir le corps dans un état tel que chaque organe puisse remplir convenablement ses fonctions, les principes morbides demeurent sans [illegible]. [illegible] ne pourra pas exister, et la maladie ne pourra pas se former. [illegible] expériences assez nombreuses, il est prouvé que la salsepareille prévient toutes les maladies en enlevant les germes malsains. Son effet particulier est celui d'un [illegible] direct; elle agit indirectement sur le système entier et le tonique permanent. Le malade en s'en servant trouvera que sa santé se rétablit entièrement en ce qu'elle ravive toutes les puissances de la nature et donne de l'énergie au système nerveux.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par H. B. Sands & Co., droguistes et chimistes, bâtisses en granit 273, Broadway, encoignure Chamber street. New-York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros, en détail et pour l'exportation à leur bureau du Sud, rue St. Charles, No. 13, et aussi chez NICKELS & Co., 60, rue du Canal, et ANTHONY OLIVER & Co. 61, rue de Chartres. Et chez tous les apothicaires et marchands-droguistes des Etats-Unis.

Prix—$1 la bouteille.
Six bouteilles pour $5.

☞ IMPORTANT.— Insistez pour demander la Salsepareille de SAND, non une autre.

☞ Mr. M. Wygom, un de nos plus respectables citoyens demeurant à l'encoignure des rues Bienville et Bassin, avait perdu toute sa chevelure depuis quelques années, et l'a totalement recouvrée en se servant du Baume de Columbia, chez COMSTOCK & ROSS, 26 rue des Magasins. Maintenant qui pourra ne pas être convaincu qu'il n'y a pas de charlatanisme dans ce remède. Les sceptiques méritent de rester chauves. Ce baume a la puissance de conserver les cheveux, en leur donnant un beau lustre, et les disposant à friser, les empêchent de grisonner, et tient la tête constamment propre.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 27 décembre 1842.

Nous n'avons aucun changement à signaler depuis notre dernier rapport. Les produits abondent sur place, ceux de l'Ouest surtout sont en bonne demande à cause des craintes que l'on éprouve d'une nouvelle interruption de la navigation.

La farine a monté de quelques pieds.

COTON—Arrivé depuis le 23 du courant, de Louisiane et Mississippi 24,194 balles; Tennessee 6,726; Arkansas 347; Ensemble 31,191 balles: Expédiés dans le même espace de temps, pour Liverpool 17,944 balles; Havre 1,701; Gênes 1,206; New York 960; Baltimore 94: Ensemble 21,944 balles. Ce qui augmente le stock de 9,950 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 144 198 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er. Stock en mains,		4,496
Reçu depuis trois jours,	31,174	
Antérieurement,	379,193	410,667
		415,114
Expédié depuis trois jours,	21,348	
Antérieurement,	239,768	260,907
Stock en mains		154,198

Les ventes de coton de samedi ont été de 4,300 balles celles d'hier de 7,000 et celles d'aujourd'hui de 6,000: total 18,300 balles depuis vendredi dernier. Ce chiffre dénote évidemment que les affaires ont été très étendues et cependant les prix ont subi une grande dépréciation; ceux des descriptions ordinaires et courantes ont fléchis de 1¢ cent. Cette circonstance est due en grande partie à la hausse du prix du fret, et aussi à la grande quantité d'arrivages qui ont lieu. Ces arrivages jusqu'à aujourd'hui forment la 45me partie du total des arrivages de toute l'année dernière. Le stock en vente est très élevé et les détenteurs paraissent pressés de réaliser. Nous avons entendu dire qu'il n'y a que quelques lots sur le marché dont les prix soient limités.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississippi:

Ordinaire et bas, de	4 à 5
Ordinaire,	5 1/4 à 6 1/2
Bon ordinaire,	6 à 6 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/4 à 7 1/2
Petit courant et courant,	8 à 8 1/2
Bon courant,	8 3/4

TABAC—Les quelques arrivages qui ont eu lieu ces jours derniers, n'ont que fort peu augmenté le stock de tabac qui est toujours très limité. Environ 180 boucauts des derniers arrivages ont été expédiés pour Richmond. La demande par petits lots est toujours assez bonne, nos prix se sont maintenus en plein. Parmi les ventes qui ont eu lieu, nous signalons 27 boucauts, sur lesquels 9 F à 6 1/4, 10 secondes à 4 1/4, et 16 X à 3 1/4, 4 boucauts secondes à 4 1/4, 5 de sur lesquels 4 secondes à 4 1/4 et 1 F à 5 1/4, 4 de sur lesquels 1 seconde à 3 3/4, 1 de à 4 1/4 et 2 X à 2 3/4. Nous cotons le fair courant 3 1/4, 3 1/2, 4 1/4 et 5 1/4 pour X secondes et premières.

Arrivé depuis le 23 du courant, 813 boucauts: Expédié dans le même espace de temps, pour New York 144 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1842—Septembre 1, Stock en main		2366
Reçu depuis trois jours,	813	
Antérieurement,	4 048	4,961
		7,116
Expédié depuis trois jours,	144	
Antérieurement,	5,308	5,452
Stock en mains		1,663

SUCRE—Les affaires ont été très modérées depuis notre revue de vendredi dernier. Les arrivages sont toujours abondants; le stock sur la levée a augmenté d'environ 400 boucauts. Les prix sont très fermes à 5 et 6 les qualités extrêmes. Quelques lots non marchands ont été vendus un peu au-dessous de ces prix. La demande de raffinés sur habitation est très bonne, mais nous n'avons été informés d'aucune vente.

Les sucres de la Havane sont en demande limitée, comme suit: blanc de 9 1/2 à 10, bruns de 6 à 6 1/2.

MELASSE—Cet article est en demande limitée, et l'abondance du stock sur la levée a engagé les détenteurs à offrir plus librement, quelques-uns même ont réduit leurs prix. Nous cotons aujourd'hui de 13 à 14 pour les bons barils de chêne et de cypre. Nous n'avons été informés d'aucune vente sur habitation.

FARINE—Le marché est devenu plus ferme, les détenteurs ont réussi à obtenir une augmentation. Hier une vente de 750 barils a eu lieu à $4 12 1/2, mais aujourd'hui les détenteurs ont offert à $4, prix auquel quelques lots ont changé de mains. La plus grande partie des arrivages de cette semaine est destinée pour le Nord.

PRODUITS DE L'OUEST—Les affaires ont été très étendues sur le marché aux provisions et vu la probabilité de la suspension prochaine de la navigation des rivières des hauts, les détenteurs ont augmenté leurs prix.

Le porc nouveau est en bonne demande à $8 50 mess: le porc prime de $5 74 à $6; Porc vieux, négligé, à presque totalement disparu du marché; mess $8; prime $4 50 à $4 75 M. O. $6 50; P. O. $5 50. Nos dernières cotes du Bœuf se sont maintenues, c'est à dire mess $10 en barils demi barils $5 50; prime $6 à $6 50.

La graisse a considérablement renchéri, une vente de 1,500 barillets prime leaf a eu lieu hier pour le compte des marchés français à 6 50, presque tous les détenteurs demandent 6. Le lard est plus calme, nous cotons: plats cotés 3 1/2 épaules 3; Jambons 7 1/2 à 8.

WHISKEY—Vu le peu d'arrivages, le marché est ferme à 20 cents par gallon le rectifié.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Le marché est très calme. Les détenteurs éprouvent les plus grandes difficultés à vendre, même par petits lot. Nous cotons: Toile d'emballage de l'Ouest 12 1/2 à 13, comptant, 13 1/2 à 14 1/2 à termes: de de l'Inde 13 à 16 selon les conditions et les qualités; Cordes du Kentucky 5 à 5 1/2.

CAFÉ—Il n'est survenu aucun changement dans les prix, mais la demande semble s'être améliorée. Nous cotons: la Havane prime vert de 8 à 8 1/2; Rio 8 à 8 1/2; 6,000 sacs environ de cette dernière description ont été reçus hier.

SEL—Depuis notre dernier rapport, plusieurs cargaisons sont arrivées de Liverpool, presque tout a été vendu. 3,900 sacs gros et fin par le Thames ont obtenu $1 40; 6,450 par l'Emerald $1 36 le gros et $1 00 le fin; 1,300 de par le St. Lawrence tous gros $1 37 1/2; 3,300 de par le Goliah dont nous n'avons pas connu les termes. La demande en magasin est toujours très active à nos dernières cotes, c'est à dire gros $1 40 à $1 50, fin $1 12 1/2 à $1 25.

CHANGE—Le change sur l'étranger a été en très bonne demande, les tireurs ont obtenu une hausse.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	4 3/4 à 5	de prime.
France,	5 1/2 à 5 50	do
New-York, 60 jours de vue	2 à 2 1/4	d'escompte.
De 30 do do		de
De à vue do		de
Checks,	1 à 1	de
Philadelphie 60 jours de vue,	2 1/4 à 2 1/2	de
De à vue	pair à 1	de
Boston 60 jours		de

FRET—La hausse que nous faisions pressentir à notre dernière revue, s'est réalisée. Des navires ont été affrétés pour Liverpool à 5/8 et pour le Havre à 1 1/4. Plusieurs capitaines refusent même d'engager à ce taux, ils espèrent une nouvelle hausse.

FRET.

Coton pour Liverpool	5/8	
De de Havre,	1 1/4	
De de New York,	5/8	par livre
De do Boston,	5/8	do
Tabac pour Cowes,	00 à 00	
De de Londres directement,	00 à 00	
De de New York,	6 00 à 00	
De de Boston,	6 00 à 00	
De de Philadelphie,	0 à 0	

MARCHE MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.
Billets du trésor des Etats Unis.

Coup. de $1000	à	pr et d'escompte
de 500	à	de
de 50 et 100	pair à	de
Billets de la Banque Consolidée	17 à 19	p.c. escompte
do Citoyens	17 à 18	de
do Améliorations	60 à 65	de
do Atchafalaya	71 à 73	de
do Exchange	60 à 65	de
do Orléans	50 à 55	de
do de la 1re Municipalité	1 à 1 1/4	de
do 2me do	12 à 14	de
do 3me do	20 à 25	de
do Alabama	10 à 11	de
do Kentucky	1 à 2 1/2 p. cent	de
do Tennessee	6 à 8	de
do Ohio	0 à 0	de
do Illinois	00 à 00	de
do Indiana	2 à 3	de

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Columbia, Robinson, Liverpool, — L H Gale
Saviah, Ryan, Gênes, — J W Zacharie & co
Pioneer, Graham, Baltimore, — G Bedford
Brick Architect, Gray, Baltimore, — Moss & Oliver
Radius, Plummer, Baltimore, — Capitaine
Ambada, Lermond, New York, — Bailey & Baxter
Goel. Frederick, Jordan, Charleston, — A Kearney & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Claiborne, Thompson, des Passes—avec les bricks Empressario, T. Street et Gibraltar.

Bateau de remorque Phenix, Annable, du détour des Anglais, avec les barques Washington et Mandarin et le brick France.

Bateau de remorque Panther, Davis, des Passes—avec le navire Belmont et le brick Cyrene.

Navire Belmont, Brown, de Liverpool.
Barque Washington, Hilbury, de Curaçao.
Barque Mandarin, Colley, de Gibraltar.
Brick Empressario, Collins, de la Havane.
Brick T. Street, McConnell, de la Havane.
Brick Gibraltar, Yates, de Philadelphie.
Brick France, Ingraham, de Warren, R. I.
Brick Cyrene, Fields, de St. Kitts.
Steamer Levi Welch, Goodrich, Shreveport.
" Gov. Yell, Martin, de la Balize.
" Tuskee, Wiggin, de la Balize.
" Ocean, Brooks, Thibodeauxville.

DERNIERES DATES.

New-York	déc 16	Londres	nov 19
Boston	déc 15	Liverpool	nov 19
Baltimore	déc 17	Paris	nov 17
Washington	déc 17	Havre	nov 16
Philadelphie	déc 17	Bordeaux	nov 15
Charleston	déc 26	Vera-Cruz	nov 26
Savannah	déc 25	Mexico	nov 30
Galveston	déc 17	Tampico	déc 11

CAFE—600 sacs Rio de première qualité, à vendre par
16 déc — HEWITT, NORMAN & Co, 65, Camp.

[illegible] pour Liverpool. Le navire CLINTON, capt. [illegible], partira pour Liverpool, aujourd'hui, à 4 heures P. M.
L. H. GALE, 28 déc — 26, Commune.

☞ Le navire ALEXANDRIA, capt. Turner, pour le Havre, sera expédié aujourd'hui. Les chargeurs sont priés de faire leurs manifestes d'exportation avant midi.
28 déc — S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

☞ La goélette BELLA DEL MAR, capt. Randall, de la Havane, est actuellement en déchargement en face du quai des Vieilles, les consignataires sont priés de venir reconnaître leurs marchandises.
26 déc — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du navire anglais LANARKSHIRE, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
27 déc — WM FREHN.

BANQUE DE CARROLLTON.
Nouvelle-Orléans, le 27 Déc. 1842.

AVIS est par le présent donné qu'une élection des directeurs pour la compagnie du Rail road de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, aura lieu samedi, 28 janvier 1843, au local de la Banque, rue du Canal, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. Par ordre,
28 déc — JOHN NICHOLSON, Caissier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NEGOCIANTS.
Nouvelle-Orléans, le 27 décembre 1842.

IL est par le présent notifié aux actionnaires de cette institution que l'élection annuelle des directeurs aura lieu au bureau de la compagnie, le lundi 9 de janvier 1843, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
28 déc—1t — JOHN PEMBERTON, Secrétaire.

MONTRES, BIJOUTERIE ET ARGENTERIE.
LOUIS MUK informe ses amis et le public qu'il a reçu de France et du Nord plusieurs factures d'argenterie, bijouterie et montres, qu'il offre à vendre à bas prix. Il prendra les billets des première et seconde municipalités au pair, pour tous les articles au-dessus de dix piastres ($10) excepté pour l'argenterie.
Les billets de la 3e. municipalité seront pris à 66 1/2 cents la piastre pour toute espèce de marchandises.
28 déc—6 — 61, rue de Chartres.

SEL—1000 sacs gros et 1000 sacs fin de Liverpool, en débarquement des navires Thames, Emerald et St. Lawrence, à vendre en lots au gré des acheteurs, s'adresser à
28 déc—2 — ALEX PARK & Co. 80, Commune.

HUILE d'éléphant—10 barils en déchargement du navire Osmalgee, à vendre par
28 déc — ROBERTS & HALL, 75 Magasine

PEINTURES—Une variété de chromes verts et autres couleurs, litharge, &c. à vendre par
26 déc — ROBERTS & HALL, 75 Magasine

JAMBONS de Kentucky, de bonne qualité, à vendre par
28 déc — ROBERTS & HALL, 75 Magasine

ARTICLES divers—10 barils raisins de Bonte, 200 sacs café de Rio, 10 barils graines pour oiseaux, à vendre par
C. DOANE & Co. 60, Poydras. 28 d.

BEURRE de l'Ouest—60 fréquins reçus récemment et à vendre par
28 déc — C. DOANE & Co. 60, Poydras.

FEVES blanches—10 barils à vendre par
28 déc — C. DOANE & Co. 60, Poydras.

CORDES d'Emballage—75 rouleaux à vendre par
28 déc — C. DOANE & Co. 60 Poydras

TABAC—30 caisses tabac du Missouri, à vendre par
C. DOANE & Co. [illegible]

P[illegible]—700 sacs [illegible]
28 déc — C. DOANE & Co. [illegible]

CAFE—180 sacs café, en débarquement de la goélette Bella del Mar, à vendre par — O. H. MIESEGAES,
27 déc — 24, Vieille Levée

PLOMB—375 sacs chevrotines, en magasin et à vendre par — O. H. MIESEGAES,
28 déc — 24, Vieille Levée.

CONFITURES—31 caisses assorties, en débarquement de la goélette Belle del Mar, à vendre par
28 déc — O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée

TABAC en feuilles, de la Havane—110 balles en magasin et à vendre par — O. H. MIESEGAES,
28 déc — 24, Vieille Levée

CAFE—60 sacs de la Havane, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & co,
28 déc — 17 Conti

TABAC—60 balles tabac en feuille de l'île de Cuba, à vendre par — CUCULLU LAPEYRE & co,
28 déc — 17 Conti.

CIGARES—Un assortiment général d'excellents cigares, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co,
28 déc — 17, rue Conti.

AMANDES—60 sacs amandes douces écossées, 10 barils graines pour oiseaux, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
28 déc — 17, Conti.

RAISINS—300 caisses, 1/2 et 1/4 do. à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
28 déc — 17, rue Conti.

VINS—Malaga sec, Madère et Porto, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
28 déc — 17, rue Conti.

CONFITURES—2 caisses confiture assortie, à vendre par — CUCULLU, LAPEYRE & Co,
28 déc — 17, Conti.

CONFITURES de la Havane—Reçu ce jour et à vendre bon marché par le soussigné—60 caisses, marque Angély. — J. E. LOREILHE,
16 déc — Enc. Royale et Douane.

VIN de Rochemaur de 1re. qualité—60 caisses à vendre par le soussigné pour clore une consignation.
J. E. LOREILHE,
28 déc — encoignure Royale et Douane.

CLOUX—1000 barriques cloux coupés assortis, actuellement en débarquement et à vendre par
28 déc — HARROD, DARLING & Co., 40, Commune

LE soussigné offre en vente: Chapeaux de dames de fantaisie, de $2 à $6.
Articles d'étrennes: Poupées, Nécessaires et Jouets d'enfans, Parfumerie de Monpelas, Prevot, Gerlain et Jean Marie Farina; dépôt d'Odontine Pelletier pour la conservation des dents; Poudre et Eau pour teindre les cheveux. Articles divers pour dames et messieurs: Ferronnes, Nattes, Frisettes et Bandeaux.
Coiffe les dames et donne des leçons de coiffure. Salon pour la coupe des cheveux.
Nouvelles Caffetières pour faire du café.
C. MOREAU,
Encoignure Royale et St. Pierre, et rue St. Charles, en face de l'hôtel Exchange.
10 déc—1m

HARICOTS rouges et Farine—200 barils farine superfine et 200 tierce haricots rouges en bon ordre, à vendre par
27 déc—3 — M. ROBITAILLE, 30 Commerce

CAFE de Rio, nouvelle recolte, partie qualité supérieure, en magasin et en débarquement des navires Wodan et Harriet, de Rio, à vendre par
27 déc — JOSHUA DIXON, 19 Royale

LE soussigné prévient le public en général que désirant terminer la vente de son stock à l'encan, il le consignera à l'aimable à des prix très très réduits en gros et en détail.
BENJ LACOSTE,
27 déc — 103, rue Royale entre Conti et St. Louis.

VIN rouge en barriques à vendre par
27 déc — A. DURAND, 7, rue Conti

VIN blanc en barils à vendre par
27 déc — A. DURAND, 7, rue Conti

DAMEJEANNES—3000 de 5 gallons, à vendre par
27 déc — A. DURAND, 7, rue Conti.

VIN de Bourgogne en caisses à vendre par
27 déc — A. DURAND, 7, rue Conti

VIN blanc en caisses, à vendre par
27 déc — A. DURAND, 7, rue Conti.

TOILE à voile, à vendre par
27 déc — A. DURAND, 7, rue Conti.

ANISETTE superfine de Bordeaux à vendre par
27 déc — A. DURAND, 7, rue Conti.

FARINE—110 barils en débarquement du steamer Amazone, à vendre par — MULLIN & WOODRUFF,
27 déc. — 60, Camp.

HARICOTS—6 tierçons blancs à vendre par
27 déc — MULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

POMMES sèches—7 barils à vendre par
27 déc — MULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

HUILE de baleine—24 barriques et barils en débarquement des navires Nama et Vicksburg à vendre par
27 déc. — ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

BARILS vides—11 jeux de Connecticut en débarquement du navire Vicksburg à vendre par
27 déc. — ROBERTS & HALL, 75 Magasine.

ASSURANCE DE MARINE.
COMPAGNIE DE SAUVETAGE MUTUEL, DE NEW-YORK,

Zebedee Cook Jr. Président—A. Peal, vice président, A. B. Collins, Secrétaire.

Avec un capital de près de
350,000 PIASTRES.

☞ Tout ce capital investi en bons et hypothèques dans ladite ville.

LE système adopté par cette compagnie est de diviser au pro-rata tous les profits de l'année à ceux qui se font assurer Dans aucun cas l'assureur ne sera passible d'aucune autre somme que celle de la *prime payée*, mais dans tous les cas il recevra, à la fin de chaque année, sans égard aux sommes qui auront pû lui être payées pour pertes, un *script* qui lui donnera droit à une part égale des profits qui pourraient exister. Le *script* pourra être transféré à volonté, mais ne sera rachetable qu'à l'expiration de la charte; toutefois un intérêt annuel sera payé en argent.

Le soussigné, agent de la susdite compagnie, est chargé d'effectuer des assurances sur toute espèce de risques; sur navires, marchandises et fret.

Sur la mer, en sommes n'excédant pas $15,000.
Sur les rivières, do do $10,000.
THOMAS A. ADAMS,
No. 60, rue de la Commune.

Références:—Wm. O. Hewes.
S. & J. P. Whitney,
Harrod, Darling & Co.
Wood & Simmons,
Whitney & Burnham. — 27 déc—☞

HABILLEMENTS CONFECTIONNES, MODES NOUVEAUTES, BIJOUTERIE ET HORLOGERIE,
De Paris.

Rue Conti, No. 40, encoignure passage de la Bourse

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il fera l'ouverture de son magasin jeudi, le 24 courant. Il vendra en gros et en détail les articles suivants: qu'il a fait confectionner ou choisis avec soin pour cette ville; et pour faciliter les acheteurs il prendra en paiement les billets des trois municipalités et de toutes les banques:

Articles pour Messieurs.
175 redingottes drap noir, musc, vert russe.
24 do mérinos, 25 habits drap vert russe.
25 paletots gros grain noir en laine.
60 douzaines chemises blanches, cols et manchettes piquées.
50 do de couleur
150 paires Brodequins.
450 chapeaux, castor et tissu.
75 do pour enfans.
1.0 pièces Bulardes qualité supérieure.
25 douzaines bas coton.
500 cravattes satin 7/8 à 3/4.
300 do taffetas 7/8 et 3/4.
15 douzaines parapluies. 2 de fusils doubles.
Articles pour Dames.
25 pièces gros de naples couleurs à la mode.
16 do de do et poult de soie noir.
10 do satin noir. 15 pièces velour noir.
5 douzaines chals crêpe de Chine, blancs, gris, ponceau.
1 do de poult de soie brodés.
1 do pointes de do
3 do écharpes gros grain noir.
1 do de de de glacé couleur.
1 do do taffetas noir.
50 do gants de soie noir, gris, blanc, à filet.
100 do de fil d'Ecosse noir, gris, blanc, à filet.
2 do mouchoirs de batiste, brodés, à dentelle, riches
1 do de do do
1 do de fil d'Ecosse brodés.
1 do cols mbrôdés et garnis 1 do poignets brodés.
4 do devant de corsets, mousseline brodée.
4 do manchettes unies et brodées.
1 do Schue brodés point d'Alençon.
1 do mouchoirs de Cholet. 100 de bas fil d'Ecosse.
10 do ombrelles. à do bas de soie noir.
1 do bas de soie blanc. 4 do caleçons de Barèges.
2 do voiles blonde blanc. 100 paires brodequins.
Fournitures pour Tailleurs.
Boutons de métal, de soie, fil, ganses de soie et poil de chèvres.
Objets pour Fleuristes.
Papier couleur, étoffes, feuilles, glands de fantaisie, boutons vernis, pistilles, fruits dorés, épis d'or et 8 fac ne couleur.
Horlogerie et Bijouterie.
3 douzaines montres diverses grandeurs.
[illegible] de bagues, 3 do épinglettes.
[illegible] parures et 6 demi-parures.
[illegible] paires boucles d'oreilles 12 do bracelets.
[illegible] Verde gallon or fin. 400 do galons or faux.
5 douzaines tapis de table vernis.
150 calendriers pour 1843, avec le plan de Paris et ses fortifications.
18 déc — J. L. DONNAMETTE.

CHARBON, BOIS, etc.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Houses, qu'ils offrent à des prix réduits.
S. & A. SOULIE,
5 nov — 55, rue Bienville, au premier.

CHARBON.—Les soussignés ont en débarquement du navire Tomesend, vis à vis de la rue Mandeville, dans la troisième Municipalité, une cargaison de magnifique charbon Cannel, en grenier et en boucauts, qu'ils offrent à vendre en lots convenables aux acheteurs, à des prix modérés. — S. & A. SOULIE,
28 oct — 55, rue Bienville.

CHARBON—30 barriques pour forges, en débarquement de l'Allegheny, à vendre par
27 déc — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

A VENDRE—Une grocerie. S'adresser à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourgogne. — 10 déc—1m

EN FAILLITE.
COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS, District Oriental de la Louisiane—Dans la faillite de Jean Bourdin.—Norbert Vignié, chargé de la vente.—Présent l'honorable Théo. McCaleb, 23 décembre 1842.—Sur lecture de la pétition dudit chargé de vendre les biens abandonnés par ledit failli, consistant en:

1o. Deux lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les Nos. 4 et 5, d'après un plan déposé en l'étude de Chs. Boudousquie, notaire public, avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que 200 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens.—Conditions: l'acquéreur devant assumer le paiement de la dette hypothécaire ($11,000) la balance au comptant;

2o. Un autre lot de terre situé dans ledit faubourg et dans le même îlet, avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent;

3o. Six lots de terre au faubourg Montreuil, désignés par les Nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'îlet No. 17, d'après un plan déposé en l'étude de O. de Armas, notaire public.—Conditions: un cinquième comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets endossés à satisfaction;

4o. Six actions du fonds capital de la banque des Améliorations;

5o. Cinq actions du chemin à coulisses du Golfe de Mexique.—Conditions: comptant.

Le tout plus particulièrement décrit dans la cédule dudit chargé de vente, et annexé à sa pétition.

Il est ordonné que l'audition de ladite pétition aura lieu vendredi 6 janvier, à 10 heures du matin, lieu et époque où les créanciers de la faillite, et toutes autres personnes y intéressées, auront à comparaître et déduire les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande faite dans la pétition ne serait pas accordée.

Copie certifiée. — N. R. JENNINGS,
28 déc—3 — Greffier de la Cour des E. U.

PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS, district Oriental de la Louisiane, No. 467.—J. P. Benjamin, chargé de la vente des biens de Hermogène Brown & Co., en faillite.

En vertu d'un ordre de cour émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, le mercredi, 28 décembre 1842, à 10 heures A. M. au magasin occupé par Hermogène Brown & Co. rue Conti, entre les rues Chartres et Vieille Levée;

1o. Le bail dudit magasin, expirant le 1er. octobre 1843, le loyer payable annuellement.

2o. Un lot de meubles de comptoir.

3o. Une quantité de marchandises, telles que, sucre, mélasse, vins, anisette, bierre, café &c.

Et immédiatement après, sur les lieux, rue Ste. Anne, vis à vis la place Congo.

Un lot de cercles.
Un cabriolet et deux chevaux.
Conditions de la vente, comptant.
A. SIDNEY ROBERTSON,
26 déc—27, 16, 20, 28. — Marshall des E. U.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District Oriental de la Louisiane.—No. 467.—Tho. Slidell, chargé de la vente des biens de A. Mauris & Co. en faillite.

En vertu d'un ordre de Cour émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le District susdit, j'exposerai en vente publique, le mercredi, 18 janvier 1843, à midi à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,

Tous les droits, titres et intérêts dudit failli A. Mauris sur la propriété suivante:

Un lot de terre avec les améliorations et dépendances qui y appartiennent, sis rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue Conti, sur cent quarante cinq pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété appartenant ou ayant appartenu à E. Leon Bernard, et de l'autre côté par la propriété appartenant ou ayant appartenu à Madeleine Robert.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction dudit chargé de vente et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, et la sujétion à un bail à Gabriel Boyer, pour un an du 1er. novembre 1842, à $1200 par an, payable mensuellement, et dont le loyer a déjà été payé jusqu'au 1er. février 1843. Le bénéfice de ce bail est également vendu avec la propriété: l'acquéreur prenant les loyers du dit jour, 1er. février 1843.

E. SIDNEY ROBERTSON,
24 déc—8, 24, 7, 18 — Marshal des Etats-Unis

VENTES DE SHERIF.

Robert B. Barrow vs. Wm. Bishop.

COUR DE COMMERCE—No. 4[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le lundi 9 janvier 1843, à midi.

1o. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Wm. Bishop à quatre billets de la somme de $[illegible] 00 chaque, aussi, à quatre autres billets de la somme de $3,297 50 chaque, donnés par Mde. Cora A. Plecourt, en paiement du prix de la propriété acquise par elle, à la vente des biens de John Richardson en faillite, lesquels billets sont en la possession de Wm. Bishop ou pour son compte.

2o. L'intérêt du défendeur à trois billets de $[illegible] chaque, fournis par Mary Heath et S. Heath ou par l'un des deux, pour une propriété acquise à la vente des biens de John Richardson en faillite, lesquels billets sont en la possession dudit W. Bishop ou pour son compte.

3o. L'intérêt du défendeur aux billets de Duncan N. Hennen, de la somme de $[illegible] chaque, fournis par lui en paiement du prix de la propriété acquise à la vente des biens de John Richardson en faillite, lesquels billets sont en la possession dudit Wm. Bishop, ou pour son compte.

4o. L'intérêt du défendeur à quatre billets de la somme de $[illegible] chaque, aussi à quatre autres billets de la somme de $[illegible] chaque, fournis par Diego E. Murphy, en paiement du prix de la propriété acquise à la vente des biens de John Richardson, en faillite, lesquels billets sont en possession dudit Wm Bishop, ou pour son compte.

5o. L'intérêt du défendeur à trois billets de la somme de $[illegible] chaque, fournis par John H. Redenburg en paiement du prix de la propriété acquise à la vente des biens de John Richardson, en faillite, lesquels billets sont en la possession dudit Wm. Bishop ou pour son compte.

6o. Tous les droits, titres, intérêts et actions de toute nature que peut avoir le défendeur, entre les mains de Wm. C. Mican, chargé de la vente des biens de John Richardson, en faillite, particulièrement à ce qui a été dû ou est dû pour reste du prix d'une hypothèque judiciaire, sur le produit dudit failli provenant de la vente de l'esclave Bill, par $[illegible] à Henry Lockett, de la vente des esclaves Tom, Squire, Jacob, Caroline et ses deux enfans, à W. Bishop pour $[illegible] et provenant de la vente de l'esclave Nelson à Jedediah Waterman pour $[illegible].

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
L. A. DUCROS.
28 déc—1d en 1½ — Shérif de la Cour de Commerce

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL & EMANCIPATION INTELLECTUELLE.

NOUS avons l'honneur d'offrir aux habitans de la Nouvelle-Orléans l'application de ce nouveau mode d'instruction, qui procure aux avantages suivants:

1o. Apprendre une langue de manière à traduire, composer, comprendre et parler assez bien pour être compris, en *trois mois*.

2o. Apprendre seul et sans maître ce que l'on veut.

3o. Vérifier ce que les autres apprennent sans connaître la science, l'art ou la langue qu'ils étudient.

Nous sommes prêts à commencer nos leçons particulières pour le *Français*, l'*Anglais*, l'*Espagnol*, le *Latin*, les *Mathématiques* et la *Musique*.

Nous nous proposons de former le soir deux classes de Français et d'Anglais, d'environ dix élèves chacune. Elles vont commencer incessamment. Ceux qui désirent les joindre sont invités à s'adresser chez Mme. Aldenhoven, rue du Canal, 99, de une heure à quatre du soir, ou par lettre.

Nous y publions le Premier livre de Télémaque, anglais-français et anglais-espagnol, avec une instruction sur la manière d'apprendre ces langues seul, et l'accent marqué sur les mots anglais. Si on le désire, nous formerons une classe de personnes qui veulent s'acquérir en une semaine) en faveur de ceux qui désirent étudier seuls.

Nous offrons nos services aux maîtres et maîtresses d'institutions et professeurs qui désireraient essayer cette méthode.

G. MERIAUX, — J. B. MATRAT.

Nos livres se trouvent à l'adresse ci-dessus, ou chez LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne, MORET, rue Royale, 138, NORMAN, STEEL & Co. 14, rue du Camp.
24 déc—2m

REÇU par le navire Louis XIV, du Havre, et à vendre par les soussignés, à bas prix, très riches Soieries noires et en couleur pour robes, Soierie 6/4 de large pour schalls et camails. Camails riches, idem, Indiennes françaises, Echarpes cachemire broché, nouvelles, Schalls en soie, Schalls laine brochée, Foulards brodés de toutes les grandeurs, Cachemire et Mérinos noir et en couleur. Aussi, en magasin, un superbe assortiment de marchandises fraîches pour la saison.
FORCADE & Co.,
28 déc — 30, Chartres, entre Bienville et Douane

[illegible]

LES Messieurs, Dames, Fillettes et Enfants, trouveront à la fabrique de Chaussures, 116, rue Royale, les articles ci-après et au prix suivant:

Pour Dames, Fillettes et Enfants.
Bottines prunelle unies ou avec bout, de $0 à $2 25 la paire, do. claquées en maroquin ou vernis de $0 50 à $0 75 la paire; tient des souliers en prunelle, maroquin, peau vernie, toile que l'aude, décolletés; tient aussi un assortiment de bottines pour fillettes et enfants, de $1 50 à $2 00 la paire.

Pour hommes et petits garçons.
Brodequins, souliers et escarpins de dames, en peau de veau et vernis, de $1 50 à $4 00; aussi, de jolis petits brodequins pour petits garçons, et escarpins de dames, de $1 50 à $2 25 la paire, le tout ci-dessus fabriqué ici est d'une parfaite et bonne qualité.

Un grand assortiment de brodequins et souliers du nord pour hommes, dames, fillettes et enfants, tels que Souliers, chevilles, fourrés, double et simple semelle de 4 escalins à $1 la paire. Aussi: DES SOULIERS FRANÇAIS, vernis, décolletés. Nota. Toutes personnes ayant acheté une paire de chaussure quelconque qui n'aurait pas fait bonne durée pour le prix payé, est prié de rapporter la dite paire, une réduction en conséquence lui sera faite sur l'achat d'une autre paire.
22 nov—3d

BALDWIN & Co. (autrefois Taylor, Baldwin & Co.) de Newark, N. J., favorablement connus des marchands de cette partie de l'Amérique depuis vingt ans, comme fabricants de bijouterie riche, boîtes de montre, cadrans &c.) ont par suite du dérangement de leurs relations commerciales entre le Sud et le Nord, cru devoir établir dans cette ville un dépôt de leurs marchandises, ainsi que de belles montres (qu'ils reçoivent constamment des assortiments de mouvements de montres venant directement de la maison bien connue M. J. Tobias et Co. de Liverpool, Angleterre) convenables aux acheteurs et aux particuliers, en gros et en détail, ont pris des arrangements avec le même M. E. Baldwin & Co. No. 7, rue de Chartres, où on trouvera en tous temps un riche assortiment de bijouterie et de montres qui sera constamment renouvelé par les paquebots de New York, ainsi que les dernières modes et formes de leurs manufactures; et de celles de Londres et de Paris.

La plus grande partie de ces marchandises étant manufacturées par eux-mêmes, à leur propre établissement, ils peuvent en toute confiance répondre de la qualité qu'ils garantissent aussi bonne que celles des marchandises du même genre vendues sur cette place.

Une des meilleures manufactures d'argenterie du Nord, ayant consenti à eux, ils reçoivent aussi constamment un assortiment de cet article, et peuvent à toute époque remplir depuis le dessin le plus simple jusqu'au plus riche qui demande le plus d'ornements, tous les ordres qui leur seront adressés.

M. E. Baldwin et Co. auront aussi dans leur stock, un riche assortiment de pendules, lampes, girandoles, &c. des manufactures d'Angleterre, Paris et Philadelphie, aussi, couteaux, fourchettes, et autres articles plaqués, huiliers, flambeaux, candélabres, cabarets, &c. venant des meilleurs établissements de Sheffield et Birmingham, aussi un grand assortiment de très beaux articles de goût. Ils sont aussi les agents pour la vente des nouvelles plumes d'or [illegible], et de Bourne, ou de la fabrique pour dentistes.

Ils seront constamment leurs efforts pour maintenir à la Nouvelle-Orléans, un assortiment de marchandises égales en beauté, en qualités et richesses à celles offertes dans les plus grandes villes de l'Union (marchandises que les citoyens de cette cité doivent jusqu'à présent aller chercher dans le Nord) que celles aussi valant des marchés de New York, et de les fournir à des prix raisonnables.
15 déc—1m

DEMANDE D'UNE ORPHELINE A ELEVER.

ON demande une petite fille de dix à douze ans, que l'on se propose d'élever comme un propre enfant, pour en faire une compagne, en lui donnant une éducation propre à en faire une institutrice. Cette enfant devrait être orpheline et de bonne famille, et avoir de la facilité à apprendre. Des dispositions pour la musique seraient aussi à souhaiter. Des lettres adressées à madame L. B. (Post Office, box J. No. 84) avec renseignements et adresse, peuvent amener une entrevue.
28 déc—3

FROMAGES.

SEUL dépôt des véritables Fromages de Neufchâtel en Suisse, conservés dans leur fraîcheur primitive, récemment arrivés par le Louis XIV.

Au magasin de papiers peints, rue de Chartres, 166.
28 déc—6

A VENDRE par Norcross & Fosdick, 46, rue Gravier—30,000 sacs de pâtre, 200 rouleaux cordages de Manille, 100 bottes étoupe, 150 sacs sel, 4 caisses thé différentes marques, 60 barillets beurre de Goshen, 280 barils maquereaux Nos. 1 et 2, 20 barils No. 2, 10 1/2 de No. 1, 600 paires souliers pour nègres. — 24 déc

LE capitaine C. Lozano, dernièrement arrivé de France, et ayant quitté le commandement du steamer Clipper, profite de cette occasion pour remercier bien sincèrement ses nombreux amis et connaissances du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, et les informe respectueusement, ainsi que le public, qu'il vient de former une société avec son neveu M. G. Gauthier de Lisle, pour faire les affaires de commission en général, ils espèrent que par leurs efforts et la connaissance qu'ils ont de la place, obtenir les prix les plus avantageux pour les produits de toutes espèces qui leur seront envoyés en consignation.
C. LAURENT & GAUTHIER DE LISLE,
21 déc—☞ — 15, Nouvelle Levée, entre Bienville et Conti

SEL—2000 sacs gros de Liverpool en débarquement du 3 mats du navire Lancashire, à vendre en lots au gré des acheteurs par — GEORGE HARRISON,
28 déc — 60 Tchoupitoulas.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 29 DECEMBRE 1842.
La 4me représentation de:
GUILLAUME TELL,
Grand opéra en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Jouy et Bis, musique de Rossini.
☞ Le spectacle commencera à six heures et demie.

Au premier jour, la 1re représentation de
UNE CHAINE,
Comédie nouvelle en 5 actes, de Scribe.
Et la reprise de:
LES HUGUENOTS.
Grand opéra en cinq actes.

SALLE ST. LOUIS.
PREMIER BAL D'ENFANS.

M. DEVOTI a l'honneur d'annoncer aux familles et au public, qu'il donnera dans la salle St. Louis,
LUNDI, 2 JANVIER 1843,
UN GRAND BAL PARE,
précédé d'un
BAL D'ENFANS.

Le bal d'enfans commencera à dix heures et finira à neuf. Le grand bal aura lieu immédiatement après. Les domestiques se retireront de la salle à la fin du bal d'enfans.
Prix d'entrée: Les Grandes Personnes.........$1 00
Enfans.. 50
27 déc—27, 29, 31, 2 jan

SALLE ST. LOUIS.

A une assemblée des souscripteurs aux Bals qui auront lieu dans ladite salle, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés commissaires:

H. Tete,	W. H. Mattenez,
E. B. Harris,	Emile Pavillon,
C. Le Carpentier,	Robert T. Armstead,
C. P. Young,	P. Cucusson,
Jules Toledano,	Robert Gaiben.

Les noms précédés d'un astérisque sont ceux du comité d'invitation.

Il a été résolu à la même assemblée qu'il serait donné quatorze bals au lieu de douze ainsi qu'il avait été annoncé précédemment.—Six desdits bals seront des *Bals Parés de Société*, et les huit autres seront des *Bals Masqués de Société*.

Les Bals seront lieu comme suit:

Bals Parés de Société.	*Bals Masqués de Société.*
Le 1er. le lundi 9 janvier.	Le 1er. le vendredi 13 janv.
" 2me, " 16 "	" 2me, " 20 "
" 3me, " 23 "	" 3me, " 27 "
" 4me, " 30 "	" 4me, " 3 févr.
" 5me, " 6 février	" 5me, " 10 "
" 6me, " 13 "	" 6me, " 17 "
	" 7me, " 24 "
	" 8me, Mardi-Gras 28

26 déc—3

EN FACE L'HOTEL ST. CHARLES,
ANCIEN MUSEUM.
2e. 2me Municipalité.
SAMEDI 31 DECEMBRE 1842.
Et les jours suivants.
OUVERTURE
d'une
NOUVELLE EXPOSITION
Des célèbres
TABLEAUX CHIMIQUES
de
DAGUERRE.
Importés de Paris aux Etats-Unis par
MM. MAFFEY & LONATI.

Les tableaux qui ont obtenu depuis deux ans le plus brillant succès dans toutes les villes qu'ils ont parcourues dans ce pays, et qui ont excité l'admiration générale par les effets merveilleux qu'ils reproduisent leur imitation parfaite de la nature, depuis le lever de l'aurore jusqu'à la nuit, reproduisent ainsi deux sujets bien distincts sur la même toile; par le moyen de la décomposition de la lumière. Nouveau procédé inventé par Daguerre.

Les éloges flatteurs qu'ils ont recueillis de toute la presse Américaine font espérer aux propriétaires qu'ils obtiendront les mêmes suffrages du public Louisianais.

L'exposition se compose de quatre tableaux représentant:

1o. LES VEPRES SICILIENNES,
Ou *PALERME EN 1282.*
2o. L'EBOULEMENT
DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse).
3o. UNE MESSE DE MINUIT
Dans l'Eglise St. Etienne du Mont à Paris.
4o. VENISE:
OU UNE NUIT DE CARNAVAL:

Sera ouvert tous les jours au public (dimanche inclus) en deux séances. 1re. séance à midi précis. 2me séance à sept heures du soir.

☞ Les tableaux ne se répètent pas dans la séance, le public est prié de se rendre à l'heure annoncée afin de jouir de la vue des quatre.

Prix d'entrée 50 cents—Enfans, moitié prix.
28 déc—1m

GRAND DIORAMA!
PLACE ST. ANTOINE,
DERRIERE LA CATHEDRALE ST. LOUIS,
Vis a vis la rue d'Orléans—Première Municipalité
Spectacle tout à fait nouveau dans cette ville.

☞ AUJOURD'HUI sera lieu l'exposition de MAGNIFIQUES TABLEAUX, copiés d'après ceux du célèbre Daguerre, et qui ont fait l'admiration de l'Europe entière, par l'effet surprenant et par l'illusion complète qu'ils produisent sur le spectateur.

PREMIER TABLEAU.
L'INAUGURATION DU TEMPLE DE SALOMON.

Ce tableau représente le magnifique Temple de Salomon, qu'il a bâti dans Jérusalem.

On le voit d'abord en plein jour, de manière à laisser en apercevoir le temple, et d'admirer toute la richesse de son architecture.

Il passe ensuite par toutes les modifications de lumière, jusqu'au coucher du soleil; (effets obtenus par la même toile par la décomposition de la lumière, nouveau procédé de peinture inventé par Daguerre). Le Temple alors illuminé progressivement à l'intérieur, laissant voir par une lumière éclatante, qui fait découvrir au spectateur étonné une foule nombreuse de peuple, accourant adorer l'arche d'alliance, que le grand prêtre vient de déposer dans le Tabernacle.

SECOND TABLEAU.
L'EBOULEMENT
DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse.)

Ce tableau vu le jour, représente cette belle Vallée, une des plus pittoresques de la Suisse; avant la grande catastrophe du 2 septembre 1806.

Après avoir subi les changements opérés par les modifications de lumière, arrive la nuit par degrés; alors survient un violent orage accompagné d'éclairs et de tonnerre, pendant lequel, une grande partie de la montagne de Rossberg se détache et engloutit dans sa chute le lac et le village de Goldau, ensevelissant plus de cinq cents victimes sous ses décombres. Dans le même moment on voit les habitans des environs, avec des torches, accourant sur les lieux, pour porter secours aux victimes et pour contempler cet effrayant et déchirant spectacle.

TROISIEME TABLEAU.
L'INTERIEUR DE L'EGLISE
ST. ETIENNE DU-MONT, A PARIS.

Ce tableau représente l'intérieur de l'Eglise St. Etienne; l'architecture qui est du style Sarrazin se déploie aux yeux du spectateur, avec toute l'élégance et le fini que les architectes de l'époque savaient mettre à leurs travaux.

On admire aussi la coupe extraordinaire de son jubé et ses deux escaliers à jour avec leurs colonnes.

Vue du jour, elle se découvre au spectateur, déserte, les chaises vides, deux personnes seules debout sont vues près du maître autel.

Peu de temps après, arrive par degrés la nuit, et alors l'église s'éclaire, se remplit de monde et les chaises auparavant vides se trouvent occupées.

On voit dans le sanct. le grand autel, où un prêtre, se préparant à célébrer la messe, officie la messe de minuit.

Un orgue qu'on entend alors, complète tellement l'illusion qu'il y a ici réalité complète tellement l'illusion [illegible] Eglise.

☞ Ouvert tous les jours au public, depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi, et depuis 6 heures de l'après-midi, jusqu'à neuf heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cents—Enfans, moitié prix.
10 déc—3m

WM. FUEST a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a réduit le prix de ses leçons de chant (trois heures entières chaque), à dix huit piastres par mois.
18 nov—3m

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Tous les Lundis, Mercredis et Samedis,
Durant la saison.
Prix d'entrée—une piastre. — 3 déc ☞

BAL DE LA SALLE CONTI.
GRAND BAL
PARE ET MASQUE
Les DIMANCHES,
MARDI et
JEUDI de chaque semaine.
Prix d'entrée,—Cavaliers, ... $1.

L'orchestre, sous le rapport du nombre et des talens des musiciens, est incontestablement des meilleurs de la ville; il exécutera toutes les valses et contredanses nouvelles, dont plusieurs sont de la composition des artistes de l'orchestre.
8 nov—☞

L'ATELIER DE M. FINN, D'OUVRAGES EN VERRE SOUFFLE ET FILE, EST ACTUELLEMENT OUVERT AU No. 118 RUE DE CHARTRES, AU PREMIER.
Une variété de beaux ouvrages de verre convenables pour étrennes à vendre.
☞ Admission, 25 cents, les enfans moitié prix. — 14 déc

ALBUM MUSICAL,
PAR M. E. PREVOST,
Chef d'Orchestre du Théâtre d'Orléans.

1 La pauvre femme,	Romance	6 Encore à toi!	Mélodie
2 Espoir en Dieu,	Mélodie	7 Puisqu'ici bas	
3 A une Fille,	Id	toute âme,	Id.
4 Pauvre petit!	Romance	8 Doux regard,	Id.
5 A toi!	Mélodie	9 La Romanelle,	gracieuse valse
		10 La Suissesse,	Id.

Chez Zambelli, éditeur, 197, rue Royale.
L'Album se trouvera chez tous les marchands de musique les principaux libraires de la N. Orléans. — 26 déc—6

ASSORTIMENT général de Conserves, Vins, Liqueurs, &c. à vendre au magasin des soussignés, encoignure Chartres et St. Barre, le tout garanti et à des prix très modérés:

Saucissons de Lyon et Marseilles;
Fromage de Gruyères, Hollande, Neufchâtel, Goshen et Pine-apple;
Champignons et petits-pois au naturel, câpres et cornichons à l'huile, truffes pures, en boites et [illegible];
Pâtés de lièvre, perdrix, alouettes, pluviers dorés, truffes et non truffés;
Dindes truffés, terrines de Perigueux et fricandeaux aux petits pois;
Thon mariné, olives farcies, anchois à l'huile, capres et cornichons;
Chocolats de la Havane, sirops divers, fruits au jus et à l'eau de vie;
Curaçao, marasquin, eau de vie Dantzich; do. d'Andaye, do. de pêche, anisette de Bordeaux et liqueurs surfines assorties, en bouteilles et cruchons de porcelaine;
Absinthe Suisse, kirchwasser et genièvre de Hollande;
Vin de Champagne et Bourgogne, qualités supérieures;
Do. de Madère, muscat Frontignan, Malaga, Porto, &c. par gallons et bouteilles;
Cognac [illegible] et St. Jacques, très vieux;
Café de Moka, de Java, Rio et Java;
Sucre raffiné en pains, do. tout, huile d'olive;
Sucres divers, moutarde, thé, &c.
20 déc — V. L. GIRARD & Co.

HABILLEMENS FRANÇAIS,
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET PETITS ENFANS.
CHEAP CASH STORE,
Rue de Chartres, No. 34, chez
LOISON & SILVESTRE.
Nouvelle réduction de prix de 20 pour cent.

UN grand assortiment d'habillements d'hiver du premier choix, coupe qualité d'étoffes et soins de confection. Le tout fabriqué dans les meilleurs ateliers de Paris d'après les dernières modes et importé depuis l'ouverture de l'hiver, consiste principalement en:

Paletots de divers draps et étoffes, habits de divers genres, redingotes, pantalons noirs et de fantaisie, gilets de cachemire, de satin et de soie, gilets brodés pour bal, caleçons, chemises de tricot, robes de chambre de toile et satins, cols de cravates, idem en satin, cravates en soie, d'étoffes et autres, très riches, chemises de batistes, brodées de bretelles, chapeaux de soie à haute prix, parapluies français, manteaux de batiste, foulards, gants de chevreau, de soie et de mérinos, chaussettes, mouchoirs de rivière et de soie pour bals, robes de chambre.

Les mêmes détails pour enfants et jeunes gens.

Continuité confiance et avis des plus de dix ans à l'homme pour pantalons, drap et [illegible], et toutes autres étoffes pour habits, gilets, &c.
LOISON & SILVESTRE,
— 34, rue de Chartres.

INDIGO—En magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO, 26, Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane, un assortiment général d'excellentes marques, en magasin et à vendre par
21 déc — J. M. CABALLERO, 26, Vieille-Levée.

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, en magasin et à vendre par — J. M. CABALLERO,
21 déc — 26, Vieille Levée

AVIS D'ENCAN.

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a fixé les jours de ventes régulières aux Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine.
Il fera des avances sur consignation.
A. CHOPARD,
28 déc—3t — Rue St. Louis, No. 12

POUR GALVESTON (Texas)—Pour partir mercredi, le 28 courant, à 4 heures P. M. le steamship à basse pression, double engin en cuivre, NEW-YORK, capitaine John J. Wright, partira positivement comme il est dit ci-dessus.

Ce bâtiment a été complètement mis en ordre pendant son séjour au Nord; il a de nouvelles chaudières très fortes et un avant plus considérable. Les aménagemens de chambre et d'entrepont offrent tous les conforts confortables aux passagers.

Il devra être payé au bureau des agents 50 cents pour chaque lettre expédiée par ce paquebot.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis à vis la rue Canal, ou à — HAWTHORN & WOOD,
26 déc — 60, Gravier.

POUR ST. MARTINVILLE, Atchafalaya, et tous les ports intermédiaires—Paquebot régulier—Le bateau à vapeur, tirant peu d'eau, de marcheur, SHEPHERDESS, capt. J. Fernandez, ayant de beaux aménagements, partira samedi matin, 29 décembre, à 10 heures A. M. par la voie d'Atchafalaya, et commencera à charger le jour avant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au bout de la rue Gravier, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
28 déc—3 — 26, St. Louis

POUR ST. LOUIS et la Rivière Missouri.—Le steamer MERIDIAN, capitaine McDonald, partira jeudi, 29 du courant, à quatre heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à
27 déc — JOHN R. SHAW & co, 24 Poydras

POUR ST. LOUIS, Galena et Dubuque—Le steamer GODDESS OF LIBERTY, capitaine C. G. Pearce, partira jeudi, 29 du courant, à dix heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis la rue Poydras ou à
27 déc — JOHN R. SHAW & co, 24 Poydras

STEAMBOAT MISSOURI—A vendre à des conditions raisonnables, le splendide steamboat MISSOURI, faisant actuellement les voyages réguliers comme paquebot entre la Nouvelle Orléans et Vicksburg. S'adresser à
WILLIAM FOULKE,
ou à — CHARLES DOANE & Co,
26 déc—☞ — 60, Poydras

POUR ALEXANDRIE et Natchitoches, par le Bayou Bœuf et Little River—Le steamer, tirant peu d'eau, STAR, capitaine M. Welsh, partira pour les ports ci-dessus et tous ceux intermédiaires mercredi 28 du courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Bienville. — 28 déc—2

POUR LIVERPOOL—Le beau navire RUSSELL, capt. Lanphar, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser à
28 déc — L. H. GALE, 26, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier REMITTANCE, capt. Cilleby, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
28 déc — L. H. GALE, 26, Commune.

POUR MARSEILLE—La barque fine voilière CALLAO, capt. Haynes, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
L. H. GALE, 26, Commune. — 28 déc

POUR NEW-PORT, R. I—Le brick de première classe CONFIDENCE, capt. Bayley, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
28 déc — BAILEY & BAXTER, 47, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe EDWIN, capt. Robinson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou l'équivalent, ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
28 déc — BAILEY & BAXTER, 47, Commune.

POUR LA MOBILE—La goélette SOUTHERNER, capt Sisson, ayant été retenue, partira demain soir. Pour fret de 100 barils, s'adresser à bord vis-à-vis les édifices du Triangle, ou à
28 déc — FOSDICK & BROTHER, 66, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire paquebot FAIRFIELD, capt. J. L. Wilson, partira de suite. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord en face des deux marchés, ou à
J. W. STANTON & Co.
28 déc — enc. Magasine et Lafayette.

POUR LIVERPOOL—La barque neuve, WEBSACUMCON, capt. Jacques, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à bord ou à
28 déc — S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire ADAMS, capt. Guy, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser au capt. ou à
28 déc — S. & J. P. WHITNEY 73, Camp.

POUR MOBILE—ce soir—La goélette SOUTHERNER, capitaine Sisson. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis les bâtimens Triangulaires, ou à
27 déc — FOSDICK & BROTHERS, 66 Camp

POUR VERA-CRUZ—Pour partir jeudi 29 du courant, la goélette WATERWITCH, capt J Arnoux, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à
A. APDEVIELLE & CUCULLU,
28 déc — 74, Vieille-Levée.

POUR RIO-JANEIRO—Le brick fin voilier et de première classe RUSSIAN, capitaine Simpson, partira la semaine prochaine. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en vis à vis des édifices du Triangle, ou à
24 déc — S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LE HAVRE—Le beau navire de première classe SHEFFIELD, capitaine Porter, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
27 déc — LEVI H. GALE, 26 Commune

POUR LE HAVRE—Le nouveau navire de première classe CAMBRIA, capitaine M. Whitney, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
27 déc — S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire de 1ère. classe VIRGINIA, capitaine Ball, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face de la presse d'Orléans, ou à
24 déc — S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR BORDEAUX—Le navire français l'EULALIE, capitaine G. Thore ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment pour ladite destination. Il prendra du fret pour compléter son chargement et des passagers. S'adresser au capitaine à bord, ou à
28 déc — J. SEIGNOURET & Co., 144, rue Royale

POUR MARSEILLE—La barque de première classe fine voilière, VALHALLA, capt Thatcher, ayant la plus grande partie de son chargement arrivé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
23 déc — L. H. GALE, 26, Commune.

POUR NANTES, (France)—La nouvelle barque de première classe BALTIC, capitaine (Rogers), partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou de tonneaux de plomb ou passage, s'adresser à bord, ou à
S. & J. P. WHITNEY,
20 déc — 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.—Le navire neuf, EDOUARD, capitaine Laguerenne, partira sous peu. Pour le peu de fret qui lui reste à prendre, s'adresser au capitaine à bord, ou à — GR. DUFOUR,
19 déc — rue Conti, No. 51

POUR LE HAVRE (passage seulement)—Le beau navire français A. I., CHATEAUBRIAND, capitaine Le Bacheleur, ayant toute sa cargaison engagée, partira le 1er janvier. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
HERBAULT FRERES
19 déc — ou AUG MOLIER, 50, St. Louis

MUNICIPALITE No. 1
Trésorerie du Département de la Police

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la 1ère. Municipalité, que la collecte des taxes sur propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année 1842, commencera le 1er. janvier 1843.
17 déc—1m — A. J. GUIROT, Trésorier.

ETRENNES.
B. O. VIGNAUD.—No. 41, rue de Chartres.

VIENT de faire l'ouverture d'un joli assortiment d'articles de fantaisies et de jouets d'enfants pour étrennes, qu'il vendra à des prix très modérés.

JOUETS D'ENFANTS.

Orgues à figures dansantes, poupées, poupées habillées, poussés, boîtes de services à déjeuner et à dîner en porcelaine, en fayence et plaqué de toutes grandeurs, buffets, cuisines, portemonnaies, jouets divers en boites, boîtes de bredoquettes, portes-monnaie et jeux divers, tir au pistolet, quilles, billards, malles de jeux assortis, trains d'artillerie, arbalettes, fusils, sabres, trompettes, &c

MEUBLES D'ENFANTS.

Tables à ouvrage, guéridons, lavabos, toilettes, chaises, fauteuils, bureaux, commodes, secrétaires, bibliothèques, consolles, petits lits, tables rondes et autres, &c. &c. de toutes grandeurs, en palissandre, acajou et laque.

ECAILLE ET PALLISSANDRE.

Guéridons, tables à ouvrage, boites à ouvrage, nécessaires à odeurs, à bijoux, à schalls, à mouchoirs, à gants, à porte-montre, bénitiers, corbeilles, sacs, cabas, vide-poches, porte-bobines, étuis, porte-cigares, secrétaires pour dames, nécessaires à musique, boîtes à jeux, boîtes de couleurs, &c. en verre, écaille et palissandre à riches incrustations.

PORCELAINES ET CRISTAUX.

Verres d'eau, tête à tête, veilleuses, coupes, corbeilles, flacons, portes-fleurs, vide-poches, boites à poudre, jardinières, flacons et encriers à cajeta, bougeoirs, garnitures de cheminée et de toilettes, &c. en porcelaine, décors riches, cristal blanc et de couleur.

PLAQUE.

Portes liqueurs, portes huiliers, sucriers, beurriers, cafetières, coquetiers, corbeilles à gateaux, plateaux, chandeliers, bougeoirs, lampes, veilleuses, portes-plumes, presse-papiers, encriers, candélabres, &c.

EN MAGASIN:

Un grand assortiment de meubles et glaces françaises qu'il vendra à bas prix. — 8 déc

PRIX REDUITS—MEUBLES FRANÇAIS.

LE soussigné voulant retrancher de son commerce les meubles et glaces françaises, vendra ces objets à des prix très réduits. Il engage ses amis et le public à venir visiter son assortiment d'importations récentes, composé de:

Piano, armoires à glace, psyché, toilettes, lavabos, tables à ouvrage, écrans, secrétaires, commodes, canapés, fauteuils, tables rondes, guéridons, miroirs à barbe, tables de nuit, pupitres et casiers à musique, tables à jeux, &c.

Glaces françaises de toutes dimensions.
B. O. VIGNAUD,
24 déc — No. 41, rue de Chartres.

MR. L. A. BARBARIN de la maison L. A. & W. Barbarin No. 68 rue de Chartres, arrivant de France, par le navire Tagliani, a apporté avec lui les marchandises suivantes:

Paletots, — Habits,
Redingottes, — Chapeaux.
De dernière mode parisienne.
Un choix de gilets soie et cachemire, simples et croisés.
Bretelles soie de toutes couleurs.
Gants de chevreau blanc, couleur et noirs.
Un assortiment de cravates et écharpes de soie couleur et de satin noir.
Draps et casimirs noirs et couleurs.
Et de billards.

Articles militaires.
Broderies en or et en argent, pour les armées de terre et de mer des Etats-Unis, telles que:
Passants d'épaulettes.
Collets de bouquets et de midshipmen.
Contre-épaulettes, etc. etc.
Tout ce qui constitue l'armement, comme:
Sabres, épaulettes or et argent, cordes à fourrage, aiguillettes or et laine et mêlée.
Epées, cols d'harnais.
Sabres de marine dorés mat, fins.
Sabres-poignards.
Boutons.
Plumets et demi-bouquets, etc. etc. etc.

MM. L. A. & W. Barbarin offrent ces marchandises toutes nouvellement fabriquées, et sollicitent du public le patronage qu'ils ont toujours obtenu. — 12 nov

ARTICLES POUR NOEL ET JOUR DE L'AN!

PATES truffés, truffes pures du Perigord, liqueurs de parfumeries de Liveu et autres, liqueurs de la Martinique et de Hollande, eau de vie de Dantzic, crème de thé, curaçao, fruits conservés dans leur jus, fruits cristallisés et Nougat, vin de Champagne, vin de Grand Larose (véritable), vin du château Haut Brion (véritable), vin de Bourgogne de la marque Louvenary, raisins verts de Malaga, jambons de Westphalie et autres, saumons en petits tonneaux, pruneaux en pots, saucissons de Lyon et d'Arles, chocolat à la vanille et autres, biscuits de Rheims Agnès de Smyrne, vin d'Alicante, de Madère, &c. gelée de Goyave, confitures de la Havane et de France, citrons confits et raisins de l'orient, et une quantité d'autres articles. — J. E. LOREILHE,
28 déc — Encoignure Royale et Douane.

125 CAISSES vin Kirsch de la Forêt-Noire.
2,000 Demijeannes (de 5 gallons), françaises.
20 demi et quart de pipes Eau-de-vie de Pellevoisin aîné & Co.
Conserves de tout genre, de Joseph Colin, à vendre à des prix modérés, par
26 déc—1m — BLANCHARD, BIMER & Co. 24 Bienville

GRAND ASSORTIMENT DE CHARBON & DE BOIS.

LE soussigné prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de charbon de Pittsburgh, et qu'il est disposé à le vendre en gros et en détail à un prix très modéré.

S'adresser à A. MARCHESSEAUX, rue St. Claude et Vieux Bassin. — 21 déc—1 m.

HARICOTS—105 barils [illegible] et [illegible] en débarquement du steamer [illegible], à vendre par
24 déc—4 — GEO. [illegible]

VENTES DE CE JOUR:

[illegible] Bourse de la municipalité.
PAR J. A. BEARD, Encanteur.
Bureau, 48, Magasins.

IL sera vendu à l'encan aujourd'hui mercredi, à midi, à l'Arcade de Banks:

EDOUARD, âgé d'environ 30 ans, bon boulanger, très honnête, parlant le français et l'anglais, pleinement garanti. Vendu sans réserve, simple comptant en billets des première et seconde municipalités, la balance à 60 jours, avec les garanties habituelles.

L'acte de vente pardevant J. D. Mathis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. — 28 déc

PAR E. TAVERT,
126, rue de Chartres.

IL sera vendu sans réserve, mercredi, 28 décembre à 10 heures, à son magasin d'encan,
Une quantité d'arbres fruitiers, de choix,
50 barillets peinture.
Aussi—Des comestibles et des meubles.
N. B. Les jours réguliers des ventes de comestibles de meubles, sont les mercredis et samedis. — 28 déc—1

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu mercredi 28 décembre, à midi, passage de la Bourse, encan St-Louis et Conti, [illegible] [illegible] bureaux, tables, pendules, &c. &c.
Conditions—comptant. — 27 déc.

PAR J. A. [illegible]
48, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'encan mercredi 28 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank,
Sarah, 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique, et ses enfants: Jammy, 5 ans, Jules 2 ans.
Les esclaves ci-dessus sont garantis et pleinement garantis, à l'exception de la femme qui est accusée de vol
Mary, 20 ans et son enfant, cuisinière blanchisseuse et repasseuse et cuisinière.
Henriette, 16 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et cuisinière et domestique de maison et son enfant.
Eley, 10 ans (mulâtre), bon domestique de chambre.
Aussi: différents autres esclaves de valeur, nègres de champ et domestique de maison.
Conditions—comptant.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. B. Marks not. pub. — 27 déc.

PAR H. N. SYKES.
Vente par colis de Bottes, Brodequins et Marchandises sèches.

IL sera vendu, mercredi 28 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan rue des Magasins No. 31, vis à vis l'Arcade de Banks:
100 caisses Bottes, Brodequins et Souliers.
100 balles et caisses Marchandises sèches.
Des catalogues seront prêts le matin de la vente
27 déc—2

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. FERNANDEZ.
Bâtiment d'Orléans à l'encan.

JEUDI prochain, 29 du courant, à 4 heures P. M., il sera vendu dans la rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, au Restaurant d'Orléans, la boisson et l'installation dudit établissement, consistant en chaises, tables, [illegible], [illegible], tele quelle, chopes, champagne, vins [illegible]. — 28 déc—3

PAR [illegible]
136, rue de Chartres

IL sera vendu jeudi, 29 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan,
Un assortiment général de marchandises sèches et habillements, tels que indiennes, satinets, flanelles de Canton, casimirs, flanelles, pantalons de Berry et de cotonnade, redingotes de Berry.
A midi—Plusieurs factures de bottes, souliers et brodequins. — 29 déc

La goélette Virginia Antoinette, doublée et chevillée en cuivre.
PAR J. A. BEARD & Co,
48, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'encan samedi, 31 décembre, à midi, à la Bourse St. Louis.
La goélette fine voilière VIRGINIA ANTOINETTE, doublée et chevillée en cuivre construite en chêne vert, à Charleston (S. C.) en 1839, mesurant ainsi qu'il appert du registre 80 tonneaux, et ayant au mesurage des charpentiers 100 tonneaux. Cette goélette est en bon état et peut être mise à la mer à peu de frais.
Elle est bien comme pour être fine voilière, et pour se bien comporter à la mer.
Les provisions qui sont à bord ne seront pas partie de la vente.
Conditions, comptant—Vente positive pour clore une affaire de société. La Virginia Antoinette est actuellement mouillée en Pirogue Tier, ou on peut aller la visiter.
24 déc—4

Frederick Frey et F. W. Freudenthal vs. leurs créanciers et les créanciers de Fred. Frey & Co
PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu mercredi, 1er. février 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 26 décembre 1842, et sous la direction du syndic, les propriétés suivantes, appartenant à la faillite de F. Frey & Co., et par eux abandonnés à leurs créanciers, savoir:

Un lot de terre situé dans le bayou St. Jean, se composant de 4 arpents de face sur le bayou, et ayant une profondeur de 16 arpents, et d'autre profondeur de 16 1/2 arpents, plus ou moins, et étant contigüe. Le dit lot est borné par le terrain de Mr. F. Rousse; comme par Alfred Michel, et de l'autre côté par le fond de Mr. Prendergast, avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, consistant en une maison, deux cuisines, une écurie, &c. &c. les tout au circonvoisin de résidence de Mr. Frederick Frey.

Aussi—143 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, lesquels actions et propriété seront vendues ensemble.

Conditions comptant, mais l'acquéreur a le privilège de retirer des versements et l'intérêt au $348.59 du terme; pour janvier 1841 jusqu'au jour de la vente à raison de 7 pour cent par an, et $3.50 pour profit; la balance de $5,392.00, conformément à la charte de la dite Banque, et portant 1/2 comptant, et la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jules Mossy, notaire public. — 28 déc—[illegible]

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi 29 du courant, à 11 heures du matin, rue de la Nouvelle-Levée entre les rues Benjamin et Suzette, près de la presse à coton d'Orléans, pour clore une société,
Le contenu d'un café bien achalandé.
Conditions—comptant. — 2 déc

Livres! Livres! Livres!
PAR ANTHONY FERNANDEZ.

JEUDI prochain, 29 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, il sera vendu, des volumes ou ouvrages français de prix; Œuvres de Victor Hugo, Rabelais, Histoire de Paris et des environs, de de Napoléon, Biographie des Contemporains, de de l'Empire et du Consulat, Mme. de Staël, Chateaubriand, Revue de Paris, Mémoires de la Duchesse d'Abrantès, 300 caricatures, Magasin de Paris, Galeries colorée, pour le, de plus, nombreux objets de jeunes femmes, cartes, un violon et les boites, gravures, secrétaires &c. &c. comptant en espèces. — 27 déc

PAR E. TAVERT,
126, rue de Chartres.

IL sera vendu vendredi prochain, 30 décembre, à dix heures, à son magasin d'encan,
Un grand assortiment de marchandises sèches fraîches et habillements, par colis.
Des catalogues seront prêts de bonne heure le matin de la vente. — 27 déc

Vente sans réserve.
PAR S GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 29 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis:
Une habitation située dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve, vis à vis de Carrollton, ayant un arpent de face au fleuve sur quarante-vingt arpens de profondeur, formant de manière à n'avoir que quarante-neuf pieds de face sur le fleuve, borné en haut par la maison de la propriété de Mme Veuve Ursin St. Amand, et le haut inférieur par celle de Louis Montault, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Six esclaves nommés:
Célestin, âgé d'environ 24 ans.
Irène, mulatresse âgée d'environ 17 ans.
Emilie, âgée d'environ 14 ans.
St. Louis, orphelin, âgé d'environ 8 ans
Jean, orphelin, âgé d'environ 6 ans
Doris, orpheline, âgée d'environ 5 ans.
Conditions—L'habitation, un quart comptant, et la balance à un et deux ans de crédit.

Les esclaves—Un tiers comptant et la balance à un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction du créancier hypothécaire, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. — 28 déc—3

Succession F. Abadie.
PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

IL sera vendu, mercredi, 4 janvier 1843, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à la folle enchère de M Stephen Embrey, lequel n'a pas rempli les conditions de la vente:
Le négrillon nommé Jesse, âgé d'environ 8 ans.

Conditions: 1/3 comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; et à défaut de paiement à l'échéance respective des dits billets, ils porteront un intérêt à raison de 10 pour cent l'an jusqu'à paiement final.

L'acte de vente sera passé pardevant Chs. Boudousquie, notaire, aux frais de l'acquéreur. — 21 déc 24, 28déc 2jer

PEET & MORTON,
(CI-DEVANT PEET & NORTH),
Marchands, en gros, de Marchandises sèches.
No. 17, rue de Chartres,
28 déc — Nouvelle-Orléans

ETRENNES.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, et à vendre à des prix très modérés, les articles suivants:
[illegible] assortiment de Livres de luxe, Bijouterie fine, [illegible] fine du Faible Berger de Paris, Jouets pour enfants [illegible] pour dames, Boites à ouvrage, Caves à liqueurs [illegible], à épargnes, Poupées, Veilleuses et Encriers en [illegible], Eventails nouveaux et assortis en ivoire, en ivoire, avec incrustations, Eventails chinois, Sachets pour gants et pour mouchoirs, et une infinité d'autres articles de fantaisie.
Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1842.
G. LAVIE,
[illegible] déc—6 — Rue Chartres, 36, entre Bienville et Douane

B. O. VIGNAUD.
No. 41, rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les navires Clinton, du Havre, Hope, de Liverpool, et autres arrivages, un grand assortiment de marchandises de tout genre pour usage de maison et de fantaisie, qu'il vendra à des prix très modérés.

Meubles Français.

Armoires à glace, psychés, toilettes, lavabos, tables à ouvrage, corbeilles de mariage, encoignures à secrétaire et autres, canapés à ressorts élastiques, fauteuils mécaniques, fauteuils à la Voltaire couverts en maroquin ou en crin de couleur, chauffeuses, commodes et secrétaires pour hommes et pour dames, guéridons, tables rondes, miroirs à barbe, tables de nuit, pupitres et casiers à musique, tabourets. Aussi, un grand assortiment d'objets de fantaisie tels que boîtes à mouchoirs, à gants, nécessaires, caves à liqueurs, vide poches, cabarets, &c. &c. en écaille et palissandre, glaces de toutes grandeurs.

Articles de Ménage.

Porcelaine blanche à filet or et à couleurs, par services et en détail, verreries de table de divers genres et unis, par services et en détail, porte-liqueurs, porte-huiliers, plateaux, chandeliers, porte-bouteilles, coquetiers, cafetières en plaqué anglais de bonne fabrication, porte-huiliers, dito à bras en cristal, des porte-mouchettes, porte-bougies, lustres et plateaux en cristal et en bronze, porte-montres, plateaux, porte-plats, lanternes, [illegible] à café en [illegible], cafetières de [illegible] et à la Cazy, plateaux, garde-manger, &c. &c. Aussi une assortiment de chandeliers, candélabres, corbeilles, vases, candélabres et lampes à [illegible], en plaque et autres, chandeliers à verre riches et à bougies, &c. &c.

Porcelaines et Cristaux.

Un joli assortiment d'objets de fantaisie, tels que verre d'eau, tête à tête, flacons, vases, porte fleurs, boites à poudre, vide poche, encriers, jardinières, bougeoirs, écuelles, tasses, gobelets de toilette, garnitures de lavabos en porcelaine, décors en cristal blanc et en couleur.

Articles pour les enfans.

Gobelets taillés et unis, pots-à-eau, et au détail, carafes, dito à bitter, bouchons plaqués, sucriers, couverts en métal, casseroles jaunes, moulins à café et à chocolat, théières, cafetières, pots à lait, et à crème en métal, plateaux, &c. &c.

Aussi—Un joli assortiment d'articles de fantaisie, en porcelaine et cristaux, écaille, &c. et de jouets d'enfans pour étrennes, dont il fera l'ouverture sous peu.
14 oct

HABILLEMENTS FRANÇAIS,
Très soignés et à bon marché, à vendre et à vendre par
BATAILLE & BIGEY,
86, Rue de Chartres.

EN outre des marchandises arrivées pour les soussignés par le navire Clinton, ils reçoivent en ce moment par le Nashville et l'Iberville, un assortiment d'articles de mode pour les Messieurs, savoir:
Redingottes noires et de couleur, drap très fin.
Habits do. do. do. do.
Paletots, drap artificiel, Pilote et Castor, formes nouvelles
Pantalons casimir et satin noir.
Do. do. casimir, cotelé, écossais de toutes couleurs.
Do. do. do. 1/2 saison.
Manteaux à la mode.
Robes de chambre, do. doublées soie et laine.
Gilets cachemire, croisés et à schall.
do. satin, casimir, velours, &c. croisés et schal.
Cravates noires en satin, gros grains et taffetas, de 3/4, 7/8 et 4/4.
Do. foulards, longues et carrées, ce qu'il y a de plus nouveau.
Chemises françaises de toutes qualités.
Gants, foulards, bretelles, [illegible], pour [illegible], &c. &c.
Chaussures de tous genres, [illegible], en gros et en détail.
S'adresser [illegible]
[illegible] BATAILLE & BIGEY, 86, rue de Chartres

[illegible] Un complet très [illegible] en premier étage, au magasin encoignure Commune et Magasin. S'adresser [illegible]
G. B. BEARD & WOOD.